

**A AFFICHER !**

**SNUEP INFOS!**



**F.S.U.**

**Un Site, un Mail !**

<http://www.snuep.com>

[snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)

?

*Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel*

**N°60 du 24/11/06**

## **Communiqué de l'intersyndicale du Second degré**

**CNGA, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNUEP-FSU, SUD-EDUCATION, SUNDEP, UNSEN-CGT**

### **Décret sur les obligations de service des enseignants L'intersyndicale du second degré reçue par le ministre le 29 novembre**

Après avoir différé sa réponse pendant 5 semaines, G. de Robien a dû se résoudre à recevoir l'intersyndicale du second degré (représentant plus de 99% des personnels enseignants des lycées et collèges). L'audience aura lieu le 29 novembre.

Pour l'intersyndicale, le projet de décret est inacceptable. Le premier objectif de ce texte est en effet de supprimer des postes dans le cadre d'une logique budgétaire qui a déjà conduit à une dégradation sans précédent des enseignements de second degré.

Lors de l'audience, l'intersyndicale demandera au ministre de retirer le projet de décret. Elle demandera en même temps que s'ouvrent de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice.

**D'ici le 29 novembre, l'intersyndicale appelle les personnels des lycées et collèges à soutenir ces deux demandes auprès du ministre à tous les niveaux (académies, départements et établissements). Elle les invite notamment à se réunir dans les établissements en intersyndicale (en prenant par exemple l'heure d'information syndicale) pour décider ensemble des modalités de leur intervention auprès du ministre (lettres, mels, adresses aux CA, etc.)**

L'intersyndicale se réunira aussitôt après l'audience pour faire le point de la situation après les réponses qui lui auront été apportées par le ministre.

**Paris, le 23 novembre 2006 – 15 h**

## **Actions pour les salaires et l'emploi public**

***Voir tract intersyndical ci-après.***

**Pour connaître les horaires et lieux des actions locales prendre contact avec les sections départementales ou académiques du SNUEP ou de la FSU**



# Pour les salaires et l'emploi public, MOBILISONS-NOUS

**N**os organisations l'ont dit à maintes reprises : la situation faite aux salaires des personnels dans l'ensemble de la Fonction publique est profondément inacceptable.

Pour preuve, de janvier 2000 à octobre 2006, la valeur du point d'indice –seul outil objectif permettant de mesurer le pouvoir d'achat- a chuté de **5,6 %**.

Le point d'indice octroyé au 1<sup>er</sup> novembre (soit 0,2 % en moyenne) et les 0,5 % d'augmentation annoncé pour le 1<sup>er</sup> février 2007, ne permettront ni de compenser **aussi peu que ce soit** la perte intervenue, ni de **garantir un maintien** du pouvoir d'achat d'ici à la fin 2007.

**En parallèle**, la grille indiciaire est aujourd'hui **profondément détériorée**. Les déroulements de carrière qu'elle offre sont tout à fait **inacceptables** :

salaires minimum courant après le SMIC, catégorie B débutant à moins de **5 %** au-dessus de ce minimum et la catégorie A à **23 %**, sont parmi les principaux exemples de cet insupportable tassement.

**Alors que des pans entiers** de la Fonction publique sont soumis aux pires difficultés en la matière (voir l'hôpital public, par exemple) le Gouvernement poursuit sa **politique déterminée de suppressions d'emplois**, notamment dans la Fonction publique de l'Etat. C'est une réduction d'au moins **15.000 emplois** qui est programmée pour 2007, **cinquième année consécutive de baisse des effectifs**.

Rien, ne justifie cette politique de coupes sombres qui met les établissements en grandes difficultés, tant pour le service rendu aux usagers que pour les conditions de travail des personnels.

*C'est pour combattre de telles décisions et proposer d'autres solutions alternatives que nos organisations exigent, de la manière la plus urgente, l'ouverture de véritables négociations sur ces dossiers.*

C'est pourquoi, elles entendent être reçues par le Ministre **le 30 novembre prochain** et, à cette occasion, **lui remettre la carte pétition unitaire**.

Pour soutenir cette démarche, elles appellent tous les personnels, avec leurs syndicats, à intervenir de la manière la plus appropriée ce jour là : délégations aux préfetures, dépôts de motions, rassemblements territoriaux, cessations de travail... tout peut –et doit- être mis en œuvre.

## POUR :

- Le refus de toute suppression d'emploi et la création de postes partout où c'est nécessaire ;
- le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;
- le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 ;
- l'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 % ;
- une refonte globale de la grille indiciaire.

**TOUS DANS L'ACTION LE 30 NOVEMBRE**

Paris, le 21 novembre 2006

*\* Un préavis de grève couvrant toutes les éventualités est déposé pour le 30 novembre.*